

AVIS PUBLIC

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 262-4**



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 11 février 2025, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT N° 262-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 262 CONCERNANT
L'ADMINISTRATION DU SERVICE D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC (AVEC
CHANGEMENTS)**

Que ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville au www.ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 24 FÉVRIER 2025.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Greffière